Philippe RABERGEAU
73 rue de la République
39110 SALINS-LES-BAINS
rabergeau.philippe@gmail.com
06.72.30.85.95

Thomas SCRIVE ADMR du JURA 15 bis, rue de Vallière 39000 LONS LE SAUNIER info.fede39@admr.org 03.84.47.26.31

Fait à Salins les Bains, le 28 Février 2021

SOUS TOUTES RÉSERVES

C.C.:

- ☐ Hubert GREMAUD, ADMR de SALINS-LES-BAINS, 61 Rue de la République, 39110 SALINS-LES-BAINS <u>admr2@salins.fede39.admr.org</u> 03.84.73.02.77
- ☐ Marie-Josée DAGUIN, Union nationale ADMR, 184 A, rue du Faubourg Saint-Denis, 75484 Paris Cedex 10 info@un.admr.org 01.44.65.55.55

Objet: RÉPONSE À VOTRE COURRIER du 16.01.2021 TSC/EM Nr 12/2021

Monsieur,

Votre lettre démontre que vous avez été mal renseigné par l'ADMR de SALINS-LES-BAINS, ce qui prouve leur malhonnêteté. Aussi, je ne comprends pas pourquoi vous ne m'avez pas appelé directement pour vérifier les informations que vous avez reçu.

Dans votre courrier, vous dites:

« ... il s'avère que votre situation a fait l'objet d'échanges lors de la réunion de coordination du 8 février 2021. ... »

Ceci est faux (FAKE NEWS). Je n'ai eu aucun échange. Je découvre avec votre courrier qu'il y a eu une réunion le 8 février contre moi. Savez-vous pourquoi? Avez-vous reçu un rapport écrit de cette réunion?

Dans votre courrier, vous dites:

« ... il semble qu'une solution commune ait été trouvée pour monter les courses ... »
Ceci est faux (FAKE NEWS). J'ai reçu un appel téléphonique de l'ADMR de SALINS-LES-BAINS le
9 février 2021 à 10h59. Durant cette conversation téléphonique, j'ai exprimé mon désaccord sur
le changement de contrat qu'on me proposait. Je considérais ceci ignoble.

Au fait ici on parle de solution, ceci veut dire qu'il y a un problème. Savez vous quel est le problème?

Dans votre courrier, vous dites:

« ... solution ... pour monter les courses à votre domicile avec l'aide de votre fils et de votre épouse ... »

L'équipe dirigeante de l'ADMR de SALINS-LES-BAINS ne me connaisse pas, ne connaisse pas les problèmes de mon fils, ne savent meme pas que ma femme est handicapée a vie. Pour eux, nous sommes que des objets sans intérêts et le 8 février 2021, ils ont décidé de détruire notre vie. Par contre, 90% des employés "aide à domicile" sont plus humains et le 12 février 2021, j'ai été informé officieusement de ce qu'on allait me faire subir. En fait, certaines employées "aide à domicile" m'ont informé qu'elles ne suivront pas les actions illégales qu'on a décidé d'exécuter contre moi.

Le 15 février 2021 à 11h10, j'appelle l'ADMR de SALINS-LES-BAINS pour obtenir la vérité totale sur le nouveau protocole durant les prestations "aide à domicile". On m'a mis en relation avec Madame PIQUET Anne-Marie (que je ne connaissais pas) qui ne voulait pas confirmer ou démentir les informations que j'avais recu. Elle me traitait comme un imbécile. Je lui ai fait comprendre que j'étais très en colère contre les actions que l'ADMR de SALINS-LES-BAINS a décidé de me faire subir derrière mon dos. Je lui ai raccroché au nez.

Personne n'a le droit de me faire souffrir de la sorte. La prestation "Aide à domicile" est opérationnelle depuis presque 6 mois, il n'y a aucune raison pour que ceci change aujourd'hui.

Dans votre courrier, vous dites:

« ... il semble que ce n'est pas la première fois que les membres de l'ADMR de Salins essuient votre courroux et nous le déplorons ... »

Ceci veut dire que je n'ai pas le droit de me plaindre et que je dois "fermer ma gueule". Ce n'est pas parce que vous êtes un directeur et moi un assisté social que vous avez le droit de me traiter de la sorte:

CECI EST INACCEPTABLE

Depuis la mi-décembre, vous avez décidé d'ignorer toutes mes complaintes. Je vais me battre pour que la justice soit respectée au nom de toutes les personnes qui doivent subir votre dictature.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe RABERGEAU